

COURCOURY

Bulletin d'Informations Communales

COURCOURY

N°55 - Décembre 2020

Sommaire du numéro 55



Informations Municipales

Mémo Utile	p.04
Comptes rendus de la réunion du Conseil / Crèche de Noël	p.05
L'oiseureuse de Courcoury...	p.06
Point sur les projets en cours	p.09
Un stagiaire à la Mairie	p.13
Le mot des Conseillers Départementaux	p.14



Infos Pratiques

Défense contre les nuisibles	p.15
Flavescence dorée	p.17
La Fossade	p.18
SYMBAS	p.19
Défit citoyen/climat	p.20
Feux en plein air / Taille des haies	p.21
Restaurant l'Amaryllis	p.22
Bande Dessinée « La Charente-Maritime »	p.23
Civisme, les 10 règles d'or	p.24



L'écho des Marais

Libellules et Mante	p.26
La Seugne dans tous ses états	p.27



La vie au quotidien

Etat Civil / Dates des messes de fin 2020 et début 2021	p.29
Hommage à M. Maurice Guimbard	p.30
Hommage à M. Guy Richard	p.31
Rentrée des classes	p.33
Nettoyons la Nature / Octobre Rose	p.34
Cérémonie du 11 novembre	p.35
Hello good friends!	p.37
Bibliothèque Municipale	p.38
Ecole de Courcoury	p.39
Accueil Périscolaire	p.43



Vie associative et Acteurs de la vie sociale

Annuaire des associations	p.44
Clin d'œil des associations	p.45



Et encore

Eh Ben Asteur	p.46
Les commerces, artisans	p.47
L'Humour est dans le pré	p.49
Résumé du Bulletin d'Informations Communales en anglais	p.50



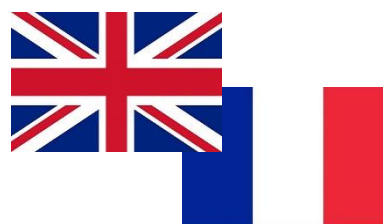
PLUi, les élus au travail p.10



Civisme, les 10 règles d'or p.24



Rentrée des classes p.33



Résumé en anglais p.50

Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce bulletin municipal, est bien particulier, encore une fois, par son contenu encore une fois. Celui-ci nous donne l'occasion de vous donner diverses informations concernant la vie de notre commune.

Le deuxième confinement, du 29 octobre au 15 décembre dernier, nous a privés de liberté pour les loisirs, pour la culture... mais a réussi à maintenir, contrairement à celui de mars, la possibilité, pour beaucoup, d'assumer leur activité professionnelle et, très important, de maintenir les ouvertures des écoles, collèges et lycées et aussi de garder le lien avec les personnes les plus fragiles ; vos élus restent toujours disponibles pour vous aider. Il faut néanmoins continuer d'appliquer les gestes barrières et les mesures d'hygiène, mais aussi respecter ces nouvelles règles de restrictions de réunions et de circulation...

Au niveau économique, nos entreprises ont souffert et des aides publiques ont été proposées. Au niveau de la vie associative, nos associations courcouroises sont toujours en sommeil. Nous espérons que les bénévoles retrouveront rapidement leurs activités avec leur motivation et l'envie de proposer de belles animations.

Depuis notre dernier journal, le nouveau Conseil Municipal s'est approprié les dossiers et les premières réunions de travail se sont mises en place. Cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses réunions, manifestations, etc... Vous pourrez voir les avancées des projets dans ce bulletin.

Cette période festive, des traditionnelles fêtes de fin d'année, va nous permettre d'apporter de la joie en laissant la magie de Noël s'installer. En mon nom personnel, au nom des membres du Conseil Municipal, du personnel communal, nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes, qu'elles soient empreintes de convivialité, bonheur, joie.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bulletin d'Informations Communales

Siège : Mairie de Courcoury

Équipe rédactionnelle :

K. BARON-BRUMAUD – E. BIGOT – A. BOISSINOT – J. DEGUIL – L. GILLARD – JY NEAU – G. VILPASTEUR

Ont fourni des documents :

MME SANDEAU, MME LEFORT et les ENFANTS DE L'ECOLE – N. GAURICHON – A. JOLIBOIS – C. FREMINET – K. LE HOANG – C. RIVERS – A. PHILIPPE – P. ROUILLE – AM VOZEL – JM MELLIER – A. RICHARD

ISSN - 1265 731 X

N° 55 – décembre 2020

Tirage : 380 Exemplaires

*Le Maire,
Éric BIGOT*





Informations Municipales

MEMO UTILE

Permanence des Élus :

Lundi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Kim BARON-BRUMAUD, 3^{ème} Adjointe

Mardi 14 h 00 – 18 h 30, sur rendez-vous :
Françoise BARBAUD, 2^{ème} Adjointe

Mercredi 14 h 00 – 16 h 00, sur rendez-vous :
Christian ROBERT, 4^{ème} Adjoint

Vendredi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Jean-Michel MELLIER, 1^{er} Adjoint

Samedi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Eric BIGOT, Maire

Permanence des Conseillers Départementaux
Mme Sylvie MERCIER et M. Alexandre GRENOT
Le premier mercredi de chaque mois
à l'annexe du Conseil Départemental à Saintes

Permanence de l'Assistante Sociale :

Uniquement sur rendez-vous
Annexe du Conseil Départemental Saintes
Tél : 05.46.97.54.29

Liste des Assistantes Maternelles Agréées

Laurence BALCEREK
2a rue de la Passée, Chez Deschamps
05.46.74.63.26 / 06.88.62.17.89

Céline DEBAUD
3 Rue des Obiers, Le Bourg
06.12.83.69.15

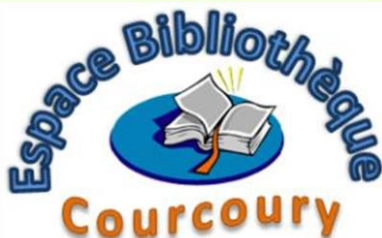
Carole FAVEAU
7 rue de Corcosse, Chez Fruger
05.46.91.15.12 / 06.63.84.23.75

Noémie REINHARD
2 rue Pierre Schoeffler, Le Bourg
06.14.14.72.80

En cas d'urgence :

Mairie : 05 46 93 18 23

Le Maire : 06 13 47 56 31



Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 16H00 à 18H00
les samedis de 10H00 à 12H00

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 09h00 – 12h30

Mardi : 13h30 – 18h30

Mercredi : 13h00 – 18h00

Vendredi : 08h00 – 12h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Contacter la Mairie :

Téléphone : 05 46 93 18 23

Fax : 05 46 93 56 58

Courriel : mairie@courcouronnes.fr

Site Internet : www.ville-courcouronnes.fr

Pour la version mobile de notre site, scannez avec votre Smartphone le QR-Code ci-dessous :





Informations Municipales

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL IMPORTANT : Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet : www.ville-courcoury.fr

Séance du 28 septembre 2020

Commission Communale des Impôts Directs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer une liste d'habitants de notre Commune pour la commission des impôts.

Délégation du Conseil Municipal au Maire

Le maire rappelle que l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte.

Le conseil, après avoir entendu le Maire et fait lecture des textes concernés, vote pour, à l'unanimité.

Nomination d'un nouvel assistant de prévention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer Mme CLAIRE FREMINET au poste d'Assistant de Prévention. 2 Abstentions et 13 Pour.

Groupement de commande médecine préventive

Dans le cadre du groupement de commande proposé par la CDA, sont désignés en tant que titulaire et suppléant de la Commission Ad Hoc du groupement relative à la mission de médecine préventive et professionnelle.

Titulaire : Françoise BARBAUD et Suppléant : Sylvie DANTEC
Pour, à l'unanimité.

Création d'emploi de fonctionnaire

Dans le cadre des évolutions de carrière du personnel communal, il convient de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

SERVICE ADMINISTRATIF	POSTES POURVUS
Adjoint administratif	Temps non complet (17h30) Titulaire
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h) Non Titulaire
SERVICE TECHNIQUE	POSTES POURVUS
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet (35h) Titulaire
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h) Titulaire
Adjoint technique	Temps non complet (12h) Titulaire

Pour, à l'unanimité.

Subvention Département - amendes de police 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander une subvention au titre des amendes de police. Pour, à l'unanimité.

Questions diverses

- **RPI** : Le Maire fait lecture du courrier de M. Alexandre GRENOT (maire de Les Gonds) concernant la participation de la mairie aux actions mises en œuvre par la commune de Courcoury, à savoir, l'acquisition de livres et le repas au restaurant l'Amaryllys précédant les fêtes de fin d'année. Le Maire rappelle que ce repas au restaurant s'inscrit dans une démarche pédagogique : bien se tenir à table, permettre à des enfants d'aller au restaurant etc...
- M. le Maire informe que la commune n'a pas eu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la demande transmise au ministère de l'intérieur au titre de la sécheresse 2019.

Crèche de Noël

Comme chaque année, la crèche saintongeaise a été installée dans l'église Saint Martin de Courcoury du 5 décembre au 10 janvier 2021. Merci aux bénévoles qui ont œuvré pour sa mise en place.





Informations Municipales



A NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVELLES RUBRIQUES. IL Y AVAIT L'ŒIL DE MOSCOU, PUIS LE PIÉTON DU JOURNAL SUD OUEST, DORÉNAVANT, IL Y AURA L'OIE FURETEUSE DE COURCOURY...

Ainsi, durant chaque semestre, elle va se promener, observer, réfléchir, tirer des conclusions et résumer ses aventures au sein de notre commune.

1/ CALENDRIER :

JUILLET : L'oie a vu les vacances arriver à grands pas ... Malgré tout d'un œil attentif ! En effet, elle ne peut oublier tous les excès de juin observés à la télévision, fêtes de la musique, rassemblements de jeunes dansant collés-serrés sans aucune protection... Elle n'a pu s'empêcher de songer qu'il y aura sûrement un prix à payer et que la rentrée pourrait être dure... Et elle n'a pas cru si bien dire, car déjà on parle de clusters (foyers d'infection) du Covid. Inutile de dire que les déplacements liés aux vacances ne vont rien arranger, le gouvernement multiplie les appels à précautions, rien n'y fait.

AOÛT : Courcoury, cette année semble bien triste et calme pour l'oie, privée de sa célèbre fête. Bien sûr, il a été plus raisonnable de l'annuler à cause des événements présents. Car en cette semaine du 15 Août, un nombre effrayant de cas de corona ont été comptabilisés en une semaine (5000 en une journée). De ce fait, la plupart des grandes villes rendent le masque obligatoire dans les magasins et certaines grandes artères : prudence, prudence.

SEPTEMBRE : La rentrée s'est bien déroulée malgré beaucoup d'appréhension... Les écoliers ont repris le chemin des écoles, les travailleurs ont retrouvé le boulot. Hélas comme il fallait s'en douter, les choses se sont accélérées (10 000 cas en une journée). Certaines grandes villes comme Bordeaux, Marseille, ont vu le nombre de contaminés flamber, ce qui a poussé le gouvernement à annoncer que la mise en place d'un couvre-feu dans ces grands espaces de rassemblements pourrait être envisagée. Donc interdiction de sortir de chez soi après 21 heures, au grand désespoir des restaurants, cafés, salles de spectacles... A ce jour, seule la Creuse et la Charente-Maritime sont encore épargnées, pourvu que cela dure, l'oie croise les doigts, si l'on peut dire !!!

OCTOBRE : Le couvre-feu a bien été instauré dans plusieurs grandes villes de France, et déjà, pour survivre, les commerçants brimés, redoublent d'imagination, séances de spectacle dans l'après-midi, le matin, repas servis plus tôt, même le matin dans certains endroits ... La solidarité semble encore de mise et les gens essayent de jouer le jeu. Hélas le virus court de plus en plus et 50 départements passent ainsi très vite en zone très à risque, donc en couvre-feu. Les hôpitaux sont débordés (fin octobre 50 000 cas en une journée) et déjà on déplace les malades, vers, d'une part les cliniques, et d'autres part vers des départements moins atteints... Le nôtre par exemple. L'oie ne peut s'empêcher de songer qu'avec les vacances de Toussaint, les choses vont encore se compliquer, car tout le monde bouge encore ... La fin du mois confirme certaines craintes, même si nous sommes dans une zone peu touchée, La Rochelle commence à saturer... Et la ville de Saintes oblige les gens au port du masque partout en dehors de chez soi. A Courcoury obligatoire dans les lieux accueillant du public. Le piège se referme et l'oie se dit que la fin d'année va être dure. Interdiction de se rassembler à plus de 6 personnes dehors et vivement conseillé chez soi.

NOVEMBRE : La Covid poursuit sa course effrénée, et en cette première semaine de novembre, on peut constater de tristes scores, 60 000 malades de plus en 24 heures. Et à présent, force est de constater que le virus se rapproche de nous à grands pas. Les médecins voisins de notre commune ont des cas de Covid chaque jour, des EHPADS de Saintes, Thénac ont aussi vu des cas de Covid en leurs murs. La prudence,



Informations Municipales

la rigueur est de mise et la peur gagne certains... L'étau se resserre. Les restaurants et les cafés sont fermés depuis fin octobre, les gens sont autorisés à sortir pour travailler et faire leurs courses. Une heure de promenade à un kilomètre maxi de chez soi, les écoles et lycées restent ouverts. Et les chiffres continuent à donner le frisson. Exemple le 7 novembre la France dépasse le nombre de 40 000 morts depuis le début de l'épidémie, le 9 on compte 551 décès en 24 heures, effrayant... Le deuxième confinement va-t-il freiner les cas de contamination ? Oui semble-t-il car déjà vers le 20 on ne peut que constater qu'il y a moins de cas, moins d'hospitalisés. Il faut pourtant rester prudents, et les petits commerces non essentiels vont rester fermés jusqu'à début décembre. Et on va aller jusqu'à repousser le Black Friday aussi... Les fêtes de fin d'année ne sont pas encore assurées hélas.

DECEMBRE : Le mois dernier se termine avec un triste record, plus de 51000 décès depuis le début de la pandémie... Les magasins dits non essentiels ont été autorisés à rouvrir leurs portes, ce qui hélas risque de provoquer une vague de déplacements pour les achats des fêtes, mais qui pourrait en revanche sauver des commerçants du gouffre financier provoqué par ce tourbillon qui nous dépasse... Seuls les cinémas et théâtres seront logiquement autorisés à ouvrir bientôt. Les stations de ski peuvent ouvrir mais avec d'énormes restrictions, pas de remontées mécaniques... Les restaurants et cafés devront attendre fin janvier à leur plus grand désespoir... Les églises, cathédrales et autres lieux de culte ne sont autorisées à recevoir que 30 personnes à la fois, et déjà certains évêques en appellent à la désobéissance... L'oie est songeuse et espère de tout cœur que les gens autorisés à nouveau à sortir de chez eux, 20 km maximum pour promenade, sorties pour achats de fin d'année et à changer de région pour les fêtes, resteront raisonnables afin de ne pas provoquer une 3^{ème} vague...

2/ PENSEES :

En se promenant l'oie a eu la surprise de voir qu'un bon samaritain avait eu la bonne idée de poser un banc de pierre blanche sous un arbre avec comme inscription « pose thiu » au-dessus écrit en bon charentais. Merci à lui de nous permettre de nous reposer sur un matériau noble tout en apprenant à parler le patois.



L'oie ne peut que constater que la Flow Vélo est un succès incontestable, si elle en juge par le nombre de vélos qu'elle a vu passer tout l'été. Elle ne peut que se réjouir de voir la vie du village animée par ces visiteurs qui vont visiter l'église, entre autres, et qui remplissent la terrasse du restaurant tous les midis, à continuer !

Mais où va-t-on ? L'oie s'est vue sursauter dans son lit un soir vers 22h30 en entendant un bruit sourd de plaque d'égouts arrachée, puis deux, puis d'autres bruits et éclats de voix... Après être remise de sa frayeur, et avoir fait son enquête, on lui a expliqué qu'il s'agit là du dernier jeu à la mode sur les réseaux sociaux. Il faut trouver un trésor dans un trou à un endroit précis... Pas de chance pour l'oie qui avait déjà, il y a quelques années, été envahie de bruit de moteurs de véhicules non éteints pour cause de climatisation, dont les propriétaires cherchaient des Pokémons... Décidément l'oie est maudite !!



Informations Municipales



C'est par un beau matin d'août que l'oie, se promenant le long de la Charente, a eu la surprise de voir une drôle d'embarcation flotter... Après s'être frotté les yeux, elle a pu constater qu'elle n'avait pas la berlue, il s'agissait bien d'une botte de foin. Sans doute un nouveau moyen de transport plus écologique ? Mais pas très convaincue, l'oie s'est vite ravisée, et a songé que quelque petit plaisantin a dû vouloir savoir si : maman les petites bottes sur l'eau elles flottent ?

Un dimanche d'août en passant par l'entrée du bourg, l'oie s'est demandée si elle ne rêvait pas... Un panneau indicateur de salles et bâtiments, ainsi que deux arbres de la commune avaient été saccagés. Œuvre sans doute qu'un chauffard, qui, mal intentionné, ou plutôt étourdi, a oublié de laisser son adresse en partant... Hélas pour ce chauffard, sa voiture a été plus bavarde que lui. En effet, les traces d'huile ont mené les gendarmes jusqu'au responsable des dégâts... Ouf!!!

L'oie se dit qu'il y a bien longtemps qu'elle n'avait vu un été indien comme celui de cette année. Ceci explique le défilé de camions de pompiers qu'elle a vu un jour de septembre, qui en fait, allaient éteindre un feu de paille dans un champ. Pas étonnant par de pareilles températures ! L'oie se dit qu'il faut rester vigilant, un accident arrive si vite.

C'est avec plaisir que l'oie cette année encore, s'est régalée du spectacle d'une montgolfière survolant sa commune. Un peu fatiguée du gris du festival coconut, de celui de la montgolfière Charente-Maritime l'an dernier, elle a été agréablement surprise de la blanche et rouge de cette année ... Elle a mis un peu de couleur sur notre commune, tout en survolant gentiment nos prés et animaux émerveillés eux aussi par le spectacle.

Pour finir une devinette de l'oie fureteuse : savez-vous quel est le moyen tout simple pour faciliter la vie de notre gentil facteur, de nos divers livreurs et distributeurs qui parcourent notre commune ?

Réponse : indiquer de façon lisible, sur votre boîte aux lettres, vos noms et prénoms, merci pour nous tous qui continuerons ainsi à vous rendre service...



L'oie fureteuse de Courcoury

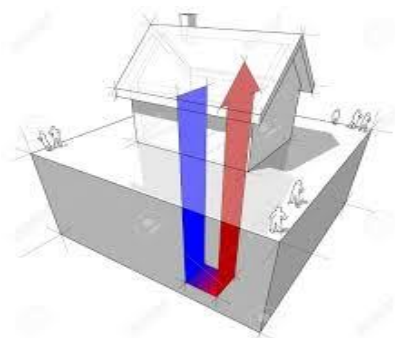


Informations Municipales

POINT SUR LES PROJETS RÉALISÉS ET EN COURS

1- Salles des fêtes / Mairie / Salle associative / Maison de la Seugne

Démarré lors du précédent mandat, les élus de Courcoury continuent le projet d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux. À ce jour, les essais de pompage programmés en 2020 sont repoussés en 2021. Suite aux résultats obtenus, les élus se détermineront sur la mise en place d'une production de chaleur renouvelable par géothermie sur l'ensemble des bâtiments communaux.



2 – Maison de la Seugne

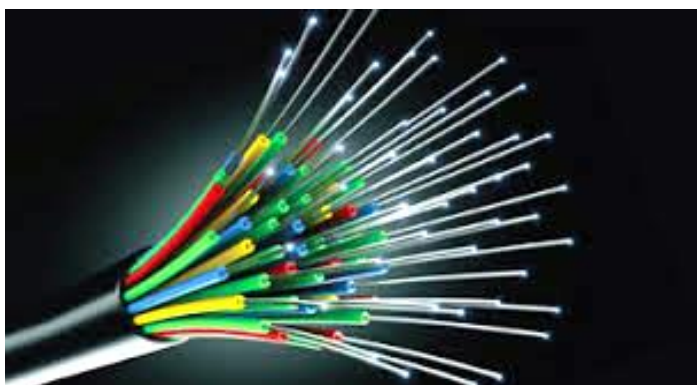
Conjointement aux projets « chauffage » de la Maison de la Seugne, l'équipe municipale, après validation des devis, a vu la réalisation de l'isolation permettant de faire des économies d'énergie.



DEPENSES		RECETTES	
Coût total Isolation	4 200.00 €	TVA récupérable	660.00 €
		Subvention Etat 25% DETR	875.00 €
		Subvention Etat 25 % DSIL	875.00 €
Reste à charge à la commune	1 790.00 €		

3 – Le déploiement de la fibre optique

Lancé en juin 2010, le programme national très haut débit (PNTHD) vise à couvrir l'ensemble du territoire national en très haut débit d'ici à 2022. L'entreprise Orange déploie la fibre optique dans les anciennes communes du Pays Santon (19 au total dont Courcoury). Le plan de déploiement commencé en 2016 devait s'achever en 2020. Pour cause de crise sanitaire ce délai n'a pu être tenu. L'ouverture de lignes pour les particuliers devrait s'opérer en 2021.





4 – PLU Plan Local d’Urbanisme

La révision du PLU, commencée depuis le début de l’année 2017 a été arrêtée par les élus le 12 novembre 2019 après avoir été présentée en réunion publique le 21 octobre 2019.

Le suivi de l’instruction s’est poursuivi en 2020. Pour les raisons sanitaires que nous connaissons, l’enquête publique qui devait débuter en novembre 2020 est repoussée du 28 janvier au 1^{er} mars 2021. Vous serez informés dans les prochains flashes infos, site internet, journaux etc...

5 – PLUi Plan Local d’Urbanisme Intercommunal

Les élus ont voté pour le transfert de la compétence PLUi . Ce document sera défini sur la base d’un projet d’aménagement du territoire. Il sera coconstruit avec les communes en collaboration avec les élus, et la représentativité des communes dans la conduite du PLUi sera assurée.

Le PLUi, une fois terminé, remplacera le PLU de la commune. Il déterminera les terrains constructibles (habitat, activités économiques), les sols destinés à l’agriculture, ceux réservés aux espaces naturels, ainsi que les règles à respecter en termes d’aménagement et de construction. Ce PLUi devra tenir compte de changements imposés par la Région avec le Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Egalité des Territoires (SRADDET) et avec le Schéma de cohérence territoriale (Scot).



Réunion de travail des élus

Les élus de Courcoury suivent en visioconférence les modalités de mise en œuvre du PLUi.

6 – Salle des Fêtes

Les élus ont engagé avec la SEMDAS une réflexion sur l’amélioration du fonctionnement de la salle des fêtes, ce dossier n’a pas avancé depuis juillet et nous espérons une situation plus favorable afin de mettre ce dossier en place en 2021.

7 - Plan de Sauvegarde Communal

Toujours d’actualité : Le plan de sauvegarde permet de connaître les besoins en cas d’alerte, en cas de son déclenchement.

Le plan de sauvegarde définit, sous l’autorité du Maire, l’organisation prévue par la Commune pour assurer l’alerte, l’information, la protection et le soutien de la population lorsque survient un des risques connus sur notre commune (inondations, tempêtes, orages, grêles, canicules, pandémie...)

[Prendre contact avec la Mairie pour s’inscrire à ce service d’alerte gratuit si vous ne l’avez pas déjà fait !](#)



Informations Municipales

8 – Aménagement sécuritaire du village LE GUA

Suite à la saisine des services du Conseil Départemental de Charente-Maritime pour étudier des aménagements sécuritaires du village du GUA, une présentation du projet aura lieu en début d'année 2021.

9 – Entretien de la voirie

Comme chaque année, et suivant le budget voté, des travaux de voirie ont été réalisés.

Village de VILLENEUVE



DEPENSES		RECETTES	
Coût total des travaux TTC	23 959.20 €	TVA récupérable	3 523.00 €
		Subvention Conseil Départemental 17	9 983.00 €
Reste à charge à la commune	10 453.20 €		

10 – Aménagement sécuritaire de la Départementale



Le Conseil Départemental de la Charente-Maritime a entrepris des travaux d'amélioration de la voirie par la pose de bordures de sécurité ainsi que des « purges » de chaussées.

En 2021, l'enrobé sera entièrement refait sur cette route départementale.



Informations Municipales

11 – Entretien des bâtiments scolaires et Bibliothèque

Les employés techniques de notre commune ont effectué le nettoyage des façades ainsi que les peintures.



De même, la cour de récréation a été réparée par nos employés.

12 – Achat matériel informatique et panneau « Bibliothèque »

Le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition de matériel informatique et d'un panneau signalétique pour la bibliothèque municipale.

DEPENSES		RECETTES	
Panneau signalétique TTC	513.60 €	TVA récupérable	114.00 €
Ordinateur	399.00 €	Subvention Conseil Départemental 17	211.00 €
Reste à charge à la commune	587.60 €		



13 – Achat matériel informatique/logiciels pour le secrétariat

Le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition de matériel informatique et de logiciels pour le fonctionnement du secrétariat. **Montant de l'acquisition : 3 824.00 €**

14 – Pont de Gazillan

Le Pont de Gazillan, réparé en début d'année 2020, par nos employés techniques après avoir été « accroché » est à nouveau fragilisé par les passages de gros engins et n'a pas résisté. Bien entendu, l'auteur n'a pas laissé son adresse ; les frais restent encore à la charge de la collectivité.





Informations Municipales

Depuis 3 mois, nous avons le plaisir d'accueillir à la mairie de Courcoury, Monsieur Michaël DAIX. Nous tenons à vous remercier de l'accueil que vous avez pu lui réserver.



Je me présente, je m'appelle Michaël. Pendant 3 mois, d'octobre à décembre, j'ai été accueilli au sein de la Mairie en tant que stagiaire au poste de secrétaire de mairie dans le cadre d'une formation en alternance pour le compte du Centre de Gestion de la Charente-Maritime. Issu du milieu Médico-Social, j'ai souhaité changer de voie tout en gardant la proximité avec les usagers. L'intégration à la vie de la collectivité fut excellente et la transmission du savoir passionnante et enrichissante. Je remercie M. BIGOT Éric, Maire de Courcoury, les membres du Conseil Municipal, mesdames Claire FREMINET et Karine LE HOANG qui ont été des formatrices formidables ainsi que les agents techniques pour ces 3 mois riches d'expériences dont je garderai un très bon souvenir.

FORMATION SECRETAIRE DE MAIRIE

Pour répondre aux attentes des collectivités, et compte tenu des spécificités du métier de Secrétaire de Mairie, qui nécessite polyvalence et rigueur, le Centre de Gestion de la Charente-Maritime organise en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et Pôle emploi depuis 2001, un dispositif de formation qualifiante durant trois mois alternant théorie et pratique.

A l'issue de la formation, les stagiaires sont mis à disposition du service remplacement au Centre de gestion. Des missions plus ou moins longues, nécessitant une réelle mobilité, leurs sont proposées. Ces expériences sont autant d'occasions d'enrichir leurs connaissances et ainsi permettre un recrutement pérenne à moyen terme.



Informations Municipales

Le mot de vos Conseillers départementaux du canton de Thénac

le 19 novembre 2020

Un fonds de soutien social exceptionnel

Suite à l'ampleur de la crise sanitaire due au Covid-19, nous souhaitons rendre hommage et saluer le dévouement et l'engagement de nos soignants, des personnels de la santé, du secteur médico-social et bien sûr, les agents du secteur social du Département.

Dans le cadre de sa mission de chef de file des solidarités, le Département favorise l'accompagnement et la protection des personnes âgées et en situation de handicap. Cette situation a fragilisé financièrement plusieurs structures et notamment les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui **assurent des prestations essentielles de services ménagers ou d'aide à la personne**. Le Département, maillon incontournable dans cette crise a voté un fonds de soutien de 5 millions € destiné aux établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées ainsi qu'à ceux de l'aide sociale à l'enfance. Ce fonds exceptionnel (hors primes versées aux personnels) permet d'aider les structures à faire face aux charges supplémentaires dues à la crise ainsi qu'aux déséquilibres liés aux déficits d'activité. Ces mesures illustrent notre volonté d'agir en faveur des plus fragiles.

Un Plan Santé de 5 millions €

Mobilisé contre les déserts médicaux, le Département a présenté et voté le « Plan exceptionnel Santé » afin d'inciter les jeunes médecins à s'installer dans les territoires identifiés déficitaires en Charente-Maritime. Ce plan ambitieux comprend notamment l'attribution de bourses aux étudiants en médecine, contre une installation en secteur fragile, un co-financement lié à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, un financement pour l'installation de jeunes médecins... Objectif : assurer à chaque habitant une réponse concrète en matière de santé.

Bonne et heureuse Année 2021

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que 2021 puisse vous apporter une vie redevenue normale pour tous, la santé pour chacune et chacun d'entre vous, le bien-être partagé et la réussite dans vos projets.

Très fidèlement

Les Conseillers départementaux du canton de Thénac



DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

Le mercredi 30 septembre 2020 s'est tenue à Cabariot l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente-Maritime (FREDON).

RAGONDINS – RATS MUSQUES : Classés nuisibles, ces deux rongeurs font l'objet d'un arrêté préfectoral annuel qui rend leur lutte obligatoire, ceci afin de limiter les méfaits qu'ils peuvent engendrer. Les missions sont : surveillance des populations, mise en place de la lutte collective et bilan des régulations. Les méthodes pratiquées en Charente-Maritime sont : *le piégeage* et *le tir au fusil*. Concernant le piégeage, déclaration en mairie, droit de destruction, visite des pièges tous les matins. Attention au *vison d'Europe*, les pièges-cages utilisés doivent **obligatoirement** comporter un trou échappatoire.

Le ragondin étant classé gibier, il peut être détruit occasionnellement lors d'actions de chasse par tout chasseur détenteur d'un permis validé dans le respect du règlement intérieur de chaque ACCA.

Des battues administratives et battues collectives sont également menées.

LES CORVIDES : De plus en plus impliquées dans des dégâts causés sur les cultures de céréales : maïs, pois, et tournesols, corvidés et colombidés ne cessent d'inquiéter la profession agricole. Attention, dans la famille des corvidés, corbeaux freux et corneilles noires, ne doivent pas être confondus avec *le choucas des tours qui est une espèce protégée*.

La lutte par piégeage nécessite l'agrément dispensé par la FDS 17.

La destruction par tir au fusil peut être réalisée par tout détenteur d'un permis de chasse validé et ce pendant les périodes d'ouverture.

Les munitions spécifiques peuvent être fournies par les ACCA. Le financement en est pris en charge par les GIDON.

FRELONS ASIATIQUES : Pose de pièges sélectifs pour la capture des reines dès le début du mois de février contenant bière et cassis. La destruction des nids du printemps à l'automne peut se faire au moyen de cannes spécifiques. Intervention maximum jusqu'à 12 mètres.

RONGEURS COMMENSAUX : La présence de ces divers petits rongeurs : surmulots, rats noirs et souris peut causer des dégâts importants (consommation de produits destinés à l'alimentation humaine ou animale) et dégradations de matériaux (électricité, isolation).

Ils sont aussi vecteurs de zoonoses, maladies bactériennes ou virales transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques. Leur régulation est donc indispensable.

LES TAUPES : Présentes sur l'ensemble du territoire, avec des densités plus marquées dans le sud du département. On trouve des taupinières dans les prairies de fauche, les cultures, les jardins potagers et espaces verts. La fédération et le personnel sont agréés pour le traitement par fumigation.



INFO : LA DFGDON 17 DEVIENT : FREDON CHARENTE-MARITIME



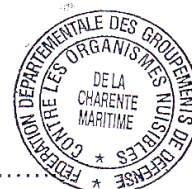
Fiche à adresser à la fédération 17 des chasseurs :



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE LA CHARENTE-MARITIME



**ATTESTATION DE DEGATS CAUSES
PAR DES ESPECES PREDATRICES
OU DEPREDATRICES**



Identité de la victime

Nom : Prénom :
Demeurant :
Code postal : Ville :
Téléphone : Adresse mail :

Nature du préjudice

Préjudice subi sur la commune :

Dégâts : (cocher la ou les solutions proposées) à un particulier à un professionnel

Dégâts aux cultures agricoles (préciser la nature de la culture) :

Dégâts aux reboisements forestiers

Destruction de digues, berges de cours d'eau

Atteintes aux activités d'élevage, à la faune et aux poulaillers

Dégâts sur les vignes

Dégâts aux vergers

Autres dégâts (préciser le type de dégât) :

Estimation du préjudice en euros :€

Animal mise en cause (1 animal par déclaration) :

Identité du piégeur

Nom : Prénom :

Piégeur agréé-N° : Téléphone :

A constaté et confirme le faits.

Nous déclarons sur l'honneur l'exactitude des faits rapportés ci-dessus.

Fait à : Le :/...../.....

Signature du Piégeur

Signature de la victime



PROSPECTION CONTRE LA FLAVESCENCE DOREE 2020

Votre Mairie s'engage contre la Flavescence Dorée.



Qu'est-ce que la flavescence dorée ?

C'est une maladie de la vigne due à une bactérie qui affecte la circulation de la sève et tue les plants de vigne. Cette bactérie est transmise par une cicadelle qui pique les ceps de vigne.

Cette maladie est très grave. Sa lutte est donc réglementée. Les communes sont classées en fonction du risque de contamination. Les traitements insecticides, faits par les viticulteurs sont obligatoires pour limiter les populations de cicadelles, au printemps. En hiver, ils doivent arracher les ceps malades.

Pour repérer les ceps malades, il faut passer dans les vignes, à l'automne et les marquer avant que les feuilles ne tombent au sol. Ce sont les prospections. Elles sont organisées par l'intermédiaire du groupe de travail régional composé des interprofessions viticoles, des syndicats et des Chambres d'Agriculture.

Votre commune s'engage.

La lutte doit avoir lieu au niveau de la commune. C'est la raison pour laquelle, la Chambre d'Agriculture a demandé à votre mairie son soutien, pour organiser des prospections collectives. Votre Mairie a donc envoyé à tous les viticulteurs du territoire communal une invitation à participer à une ou plusieurs demi-journées de prospection.

Sur la commune de **Courcoury**, les prospections ont eu lieu le **28 août 2020**.

Un technicien de la Chambre d'Agriculture a accompagné les viticulteurs dans les vignes, en leur rappelant au préalable la réglementation et l'identification des symptômes.

Pour plus d'information veuillez contacter la Chambre d'Agriculture antenne de Jonzac 05 46 50 45 00



LA FOSSADE

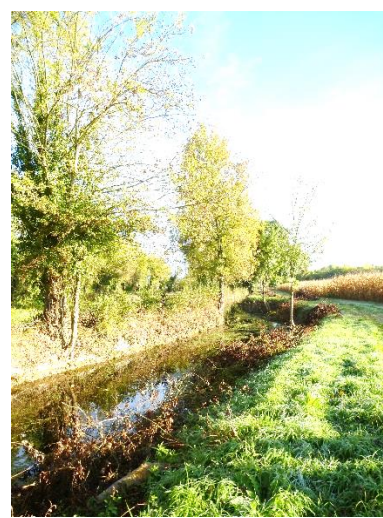
Porte d'entrée de la commune de St-Sever de Saintonge, la Fossade encore appelée « La Foussade » par les anciens, est un havre de paix et de tranquillité. Ce bel espace ombragé, arboré de magnifiques chênes et de frênes, aménagé et bien entretenu par les employés municipaux, accueille les promeneurs et les familles à pied, à cheval et en voiture pour un repos bien appréciable. A cet effet une belle table familiale de pique-nique y a été implantée. On peut y rencontrer fréquemment nombre de pêcheurs qui trouvent ici leur bonheur.



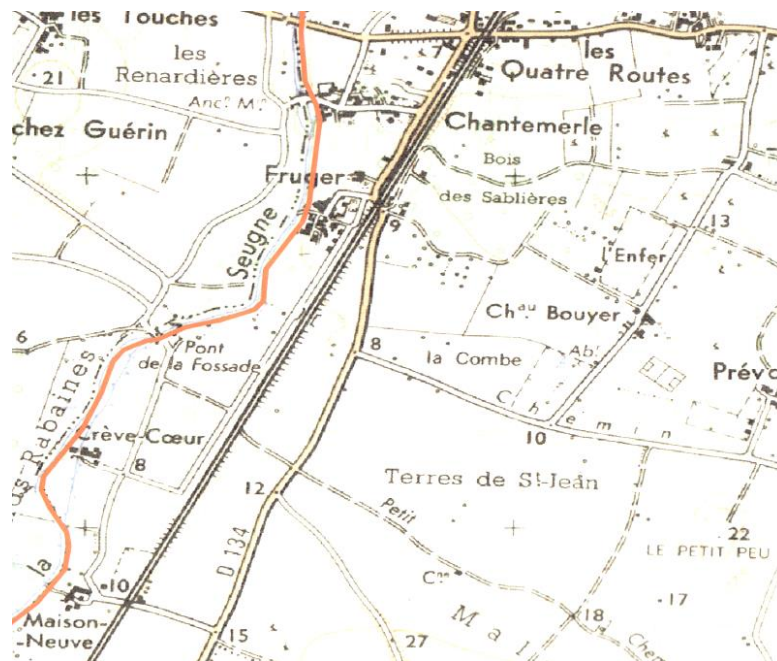
Pont de la Fossade



Table de pique-nique
et une charrue pour le décor



Travaux conséquents réalisés manuellement en novembre 2017 par le SIE Val de Saintonge. Une barge mise à disposition par la CDA avait permis les déplacements, le débroussaillage, l'enlèvement, le transport des embâcles et la récupération de la jussie, plante très envahissante qui croît et se multiplie, hélas, de mieux en mieux sur la Seugne et ses étiers.



SYMBAS SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SEUGNE

Le 12 octobre 2020 les représentants des communes comprises dans la commission territoriale « Seugne Aval » se sont retrouvés à Les Gonds.

La gestion et l'entretien de la végétation des rivières étaient le but de cette réunion.

Les boisements sur berge - la ripisylve est indispensable au bon fonctionnement de la rivière - assurent une multitude de fonctions :

- Limite l'évaporation de l'eau en période estivale par effet de brise-vent
- Favorise l'infiltration de l'eau en évitant les excès
- Dissipe l'énergie hydraulique lors des crues, par protection des berges d'une trop forte érosion
- Stabilise et protège les berges par le système racinaire des arbres, des arbustes et des herbacés
- La ripisylve produit une énergie renouvelable et durable qu'est le bois de chauffage
- La ripisylve a des fonctions épuratrices : elle piège et filtre les eaux de ruissellement issues des terres agricoles : phosphates, nitrates et autres produits phytosanitaires
- Egalement des fonctions biologiques : c'est une zone refuge de chasse et de déplacement pour la faune
- La ripisylve assure l'ombrage et le maintien d'une température favorable en limitant l'eutrophisation (concentration d'azote et phosphore) favorisant le développement des espèces exotiques envahissantes

Il est rappelé que l'intégralité du bassin de la Seugne fait partie du **domaine privé**.

Chaque propriétaire d'un terrain en bordure de cours d'eau non domaniaux est **responsable de l'entretien de la berge et jusqu'à la moitié du lit**.

RAPPEL : ETRE RIVERAIN DE COURS D'EAU, C'EST AUSSI ACCEPTER LES CONTRAINTES LIEES A SON RYTHME NATUREL. IL N'EST PAS POSSIBLE DE LUTTER CONTRE LA CRUE, IL FAUT APPRENDRE A VIVRE AVEC.



À la maison, JE PASSE À L'ACTION !

DÉFI
CITOYEN
CLIMAT

Avec le défi climat, je réduis mes consommations de déchets, d'énergie et d'eau

4 janvier 2021
30 avril 2021

Défit organisé
par la CDA de Saintes

UN DÉFI ENVIRONNEMENTAL ET CONVIVAL !

Engagez-vous en famille et en équipe pour apprendre à réduire vos consommations à la maison !

Du 4 janvier au 30 avril 2021, faites le pari de réduire votre facture d'énergie, d'eau et votre volume de déchets en appliquant des éco-gestes. Les volontaires sont réunis en équipes et menés par un capitaine. Pendant 4 mois, la Communauté d'Agglomération de Saintes et ses partenaires vous accompagnent en vous proposant des animations et de nombreux conseils.

Vos objectifs



Comment s'inscrire au défi citoyen climat ?



Une fois inscrit que se passe-t-il ?



Inscrivez-vous sur defis-declics.org :

Vous créez un compte sur la plateforme en renseignant vos coordonnées et vous recherchez vos défis en remplissant le champ "code postal". Pour participer au challenge, il est obligatoire de s'inscrire aux 2 défis : Déchets + Énergie et eau. En cas de difficultés, contactez Sarah Clamens, chargée de mission Énergie : 06 33 83 23 31 ou par mail sur deficlimat@agglo-saintes.fr

Choisissez votre équipe :

Une équipe est complète lorsqu'elle est composée de 5 familles.

- Vous pouvez vous inscrire directement avec 4 autres familles pour constituer une équipe.
- Si vous vous inscrivez seul ou avec un nombre de familles inférieur à 5, les équipes seront constituées au cours de la réunion de lancement du défi le 25 novembre.

Inscription au défi avant le 10 décembre.

- ① Vous assistez à la réunion du 25 novembre (voir plus bas).
- ② Vous désignez un capitaine pour faire le lien entre votre équipe et les animateurs.
- ③ Vous recherchez vos factures d'énergie et d'eau 2019 et 2020 pour remplir sur la plateforme vos périodes de référence. Des permanences seront organisées en décembre à la CDA pour vous aider.
- ④ Vous bénéficierez d'un accompagnement de l'Agglomération pour suivre vos consommations d'énergie, d'eau et vos pesées de déchets.
- ⑤ Vous participerez gratuitement aux animations organisées pendant le défi et vous échangerez avec les autres familles participantes sur les pratiques et les éco-gestes.
- ⑥ Vous assisterez à la remise des prix en mai 2021 pendant la semaine du développement durable.

RÉUNION DE LANCEMENT DU DÉFI !

Rendez-vous le **jeudi 10 décembre à 18h en visioconférence*** pour rencontrer nos équipes et obtenir toutes les infos sur le défi citoyen climat.

* Le lien pour accéder à la visioconférence vous sera transmis après inscription.



www.agglo-saintes.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

4, AVENUE DE TOMBOUCTOU
CS 90 316 - 17 108 SAINTES CEDEX

FAX : 05.46.74.29.49
TEL : 05.46.93.41.50

www.agglo-saintes.fr



INFOS PRATIQUES INFOS PRATIQUES INFOS

LES FEUX DE PLEIN AIR (Arrêté préfectoral du 3 mai 2016)

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ;
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...) ;
- Lâcher de lanternes célestes ;
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont AUTORISÉES selon la période et sous conditions (annexe 4) :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05
- Brûlage des déchets verts issus des bassins d'eaux usées ou des travaux d'entretien de la ripisylve : du 01/11 au 30/04.

Sont AUTORISÉES sous conditions :

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- Gestion forestière ;
- Ecobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- Feux d'artifices, feux festifs ...

LES CONDITIONS POUR FAIRE BRULER :

- Déclaration (formulaire adapté) et AUTORISATION préalable du Maire ;
- Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent ...)

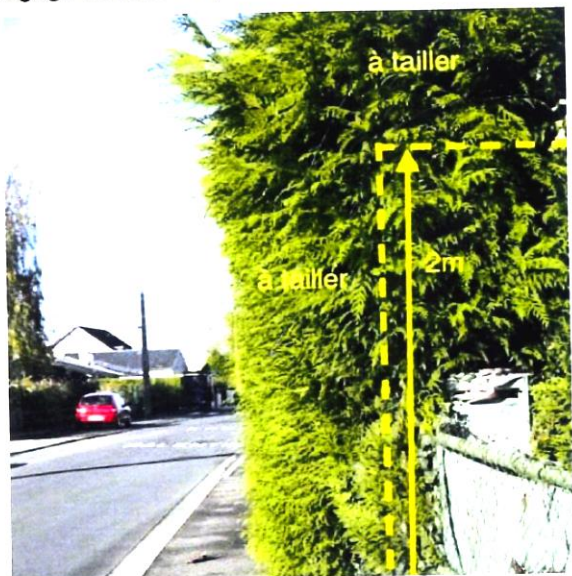
Pour plus de détails, consulter le site internet des services de l'Etat,
à l'adresse suivante : www.charente-maritime.gouv.fr

La taille des haies est une obligation pour les résidents. La Commune est de plus en plus souvent obligée d'intervenir et bien sûr de facturer les travaux...

Petite information utile !

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.





**Soutenez notre restaurateur !
Vos repas de fêtes de fin d'année,
vous y pensez ??**



Restaurant - traiteur
17 rue de la Liberté (place de l'Eglise)
17100 Courcoury tél : 05 46 74 09 91

**Menus disponibles sur le site internet de la Commune
et sur la page Facebook du restaurant.**

Ils sont à commander par téléphone

**Ils sont disponibles à partir de 11h30 et jusqu'à 14h,
à retirer à l'entrée principale du restaurant**

A réserver à l'avance svp



Dirigeants Commerciaux de France

Les objectifs de cette association sont le développement commercial de l'entreprise, l'amélioration de ses résultats, l'esprit de performance et de compétitivité.

Lors de sa réunion de novembre, les membres de la section saintaise se sont retrouvés pour échanger et nouer des contacts. Cette réunion a pris la forme d'une visioconférence avec des experts, en présence des institutionnels (CCI de Saintes/Rochefort).

Grâce à un courcourais, Stéphane Maugé, l'association a invité notre restaurateur pour avoir des détails, son ressenti et son expérience de la fermeture des établissements de restauration.

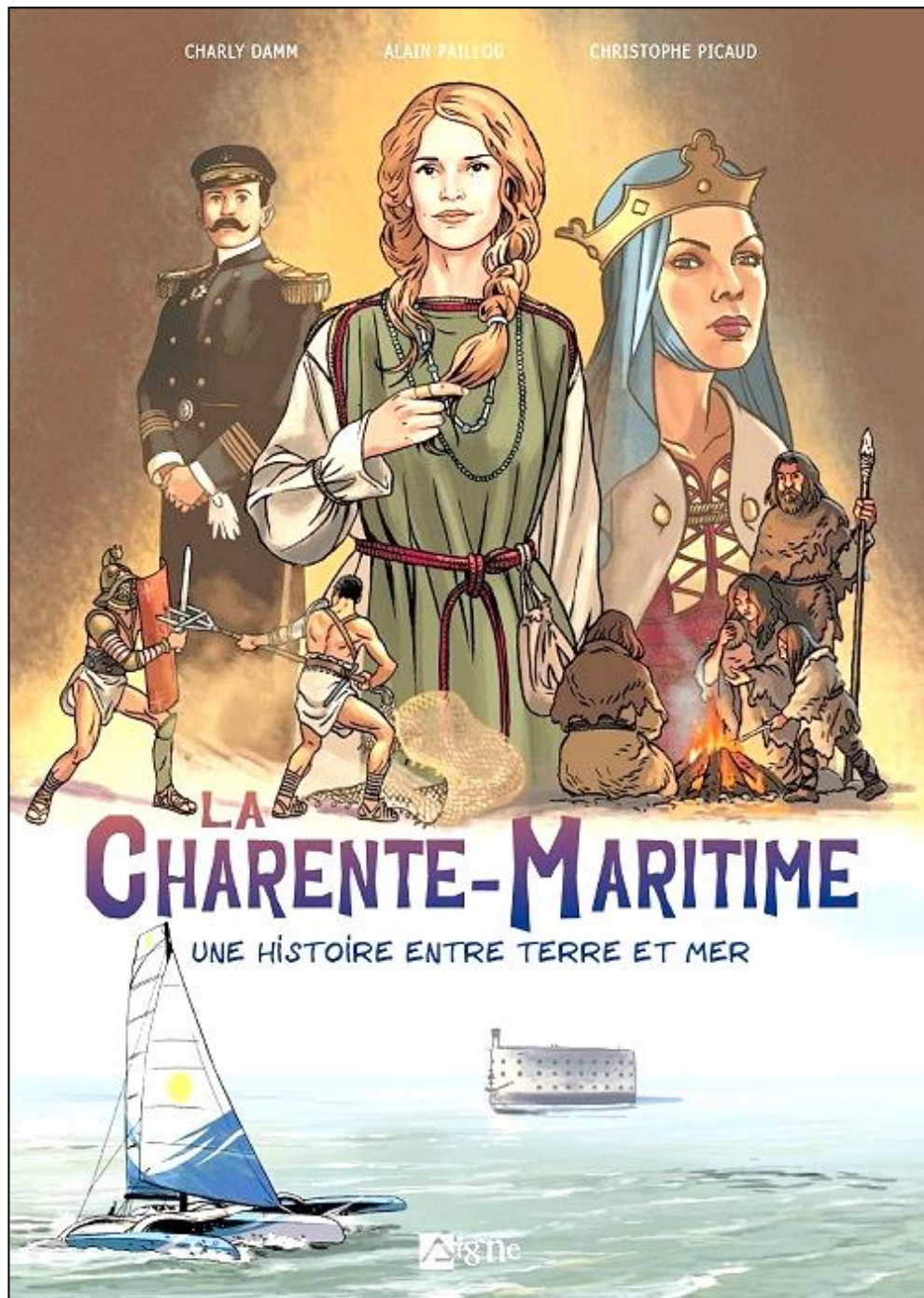
Cela a permis d'expliquer la mise en place des menus à emporter pour sauver son commerce. S'en est suivi un échange de plusieurs minutes avec les personnes présentes.



BD Charente-Maritime

Un éditeur alsacien a proposé à deux dessinateurs, Alain Paillou et Christophe Picaud, et une coloriste, Catherine Moreau, de raconter leur département en bande dessinée.

« Charente-Maritime, une histoire entre terre et mer ». Fraîchement sortie des presses des Éditions du Signe, la bande dessinée s'affiche dans toutes les bonnes librairies !



Un exemplaire de cet ouvrage a été acquis par la Commune et la BD est donc à disposition en prêt à la Bibliothèque Municipale



Civisme : les 10 règles d'or du bon Courcourinois

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc d'un village.

Certaines règles feront peut-être sourire nos lecteurs. Si elles sont toutefois rappelées ici, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvre...

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive...

1 - Je respecte les limitations de vitesse

(Zone 30 Rue Pierre Schoeffer, Chez « Berne », Chez « Fruger », 50, 70 ou 80 sur les voies communales et départementales).

La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture...

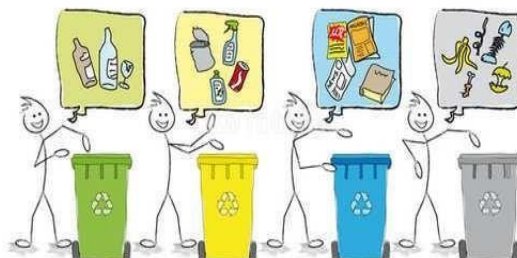


2 - Je ne stationne pas mon véhicule sur les trottoirs

(destinés aux seuls piétons). Je ne me gare pas « hors case », même un court instant, car je suis forcément en stationnement gênant. Je respecte la « zone bus » devant l'École (faite uniquement pour les autocars, non pour la dépose rapide des enfants « style drive » ou, pire, stationner durablement). J'utilise les places de parking public existantes sur la place de l'École, sur la place de l'église, Maison de la Seugne.

3 - Je trie correctement mes déchets (points d'apport volontaires Chez Fruger et aux Ateliers Municipaux).

Je ne dépose aucun déchet au sol. Je ne fais pas brûler de végétaux (interdit toute l'année sans autorisation du Maire). Je demande une carte d'accès à la déchetterie, (gratuite). Je ne jette pas mes vêtements mais les dépose dans la borne de collecte aux Ateliers Municipaux.



4 - Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux.

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement édifier une clôture, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire. Je respecte le contenu de l'arrêté qui m'a été délivré. Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé.

5 - J'entretiens ma propriété et ses abords.

Je taille la végétation qui excède les limites de mon jardin.

Je nettoie aussi le trottoir devant chez moi ou la bande gravillonnée/enherbée entre ma clôture et la voie publique sans tout attendre de la collectivité. Je débroussaille et entretiens mon terrain pour prévenir les risques d'incendie ou la présence de nuisibles. Je n'empêche pas l'écoulement des eaux pluviales venant des voies.





le trottoir c'est pour marcher!



6 - Je suis responsable de mes animaux.

Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. J'utilise un collier anti-aboiement si mon chien hurle en mon absence. Je fais stériliser mon chat.



7 - Je n'utilise pas ma tondeuse ou ma perceuse etc...le dimanche et pendant les heures de repas)

Les travaux de bricolage, jardinage et tout usage d'outils susceptibles de causer une gêne sonore ne peuvent s'effectuer les jours ouvrables de 8h à 20h. Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Je préviens mes voisins si je prévois une fête exceptionnelle susceptible d'être bruyante.

8 - Je privilégie le dialogue avec mon voisin.

Si je ressens une gêne liée à son activité, je vais lui parler avec amabilité. Je cherche une solution avec lui avant de me plaindre en Mairie ou à la Gendarmerie. Je l'informe lorsque je pars en vacances. (La vigilance du voisinage réduit les risques de cambriolage). Je prends des nouvelles de mon voisin âgé ou en situation de fragilité lors des périodes de canicule, de confinement ou d'intempéries...



9 - Je suis courtois et je respecte les autres lorsque je rentre dans un espace public.

Je dis « bonjour », « s'il vous plaît », « merci » et « au revoir » aux élus, agents et bénévoles que je rencontre en Mairie, à la salle des fêtes, la bibliothèque ou dans les espaces publics... Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité. Je signale en Mairie toute dégradation ou situation anormale que je pourrais constater. Je ne jette pas mes masques usagés sur la voie publique.



10 - Je m'engage dans une association ou pour une cause collective.

Je n'attends pas tout des autres. Je cherche à comprendre et me rendre utile plutôt que de critiquer. Je participe aux manifestations organisées et donne un peu de mon temps pour faire vivre ma commune.





L'écho des Marais

Libellules et Mante Religieuse



agrion



orthetrum brun



orthetrum réticulé



caloptéryx femelle



caloptéryx male



Mantis religiosa



Mantis religiosa



LA SEUGNE DANS TOUS SES ETATS - LES PRADES



ANNEES 2010, HUMAINS ET EQUINS, GROSSE SEANCE DE NETTOYAGE



C'EST L'AUTOMNE 2020, LES PRADES A SEC



LA SEUGNE , TELLE QU'ON L'AIME



BELLE INONDATION



L'écho des Marais

LA SEUGNE

La plupart des noms de rivières commençant par *sa, sen, su*, viennent du même radical celte, *sen, su*, qui signifient *eau*. Le mot *Seuine, Sévigne, Sona Seugne*, pourrait avoir la même origine : *Soëнна, Soyna, Soyngha, Soynghe, Souaigne*. Le nom de cette rivière, au fil du temps, a subi plusieurs modifications.

La Seugne est l'un des joyaux de la Charente-Maritime. La vallée est bordée de forêts alluviales et de marais. La rivière s'éparpille en bras multiples et forme une coulée verte où subsistent les traces de cette eau nourricière (moulins, ports).

Cette rivière située au cœur de la Saintonge, prend sa source aux flancs des collines de Montlieu la Garde au sud du département, coule sur 82,4 kilomètres dans un terrain crétacé, après avoir traversé le dépôt de Marjolence. La Seugne traverse un seul département, celui de la Charente-Maritime, arrosant trente-six communes et sept cantons.

La Seugne a dix-huit affluents ou bras référencés. La longueur totale du cours de la Seugne est en fait le plus long affluent de rive gauche de la Charente en Charente-Maritime. Elle se jette dans la Charente en amont de Saintes sous la forme d'un delta. Obstacle naturel, aux invasions barbares venues de la mer et aux échanges commerciaux entre les populations côtières et celles de l'intérieur, la Seugne a permis aux seigneurs médiévaux, propriétaires de ponts, de s'enrichir grâce aux droits de passage qu'ils monnayaient. Aménagé par la main de l'homme, son cours sinueux fut démultiplié par des biefs destinés à faire fonctionner les nombreux moulins qui la jalonnaient. Aujourd'hui, devenus maisons d'habitations, il convient d'en respecter le caractère privé. Généralement profonde d'un à deux mètres, la Seugne compte néanmoins des fosses plus profondes, vestiges d'anciennes pêcheries. Ces eaux limpides et fraîches coulent en alternance de radiers et de fosses, permettant d'observer dans leur milieu naturel de nombreuses espèces de poissons. Véritable coulée verte à travers la campagne préservée de l'urbanisation, ses berges sont colonisées par une végétation abondante.

Ce milieu sauvage et localement peu accessible ravit les amateurs de nature et de pêche. Les frênes et les chênes têtards, les iris et rubaniers d'eau sont autant d'abris et de sources de nourriture pour les chevesnes, gardons, rotengles, carpes, (commune et miroir) truites arc-en-ciel, brèmes, carassins, tanches, anguilles, black-bass, sandres, ablettes, goujons, vairons, brochets, perches, perches soleil (calicobas)

Dans le marais mouillé on peut découvrir orchidées, tulipes sauvages, populages des marais, juncs fleuris... On peut encore trouver quelques espaces couverts de « rouches », nom vernaculaire de la marisque, plante qui peut atteindre 2 mètres de hauteur. Ses bords sont très coupants et sa récolte ne se faisait pas sans difficultés. De nombreuses utilisations en étaient faites, entre autres la litière pour les animaux. Mais l'usage le plus répandu était la construction de loges, dépendances indispensables pour remiser le matériel agricole. La qualité de cette plante était des plus réputées et sa commercialisation très recherchée notamment sur les foires de Gémozac..

En ces espaces naturels on trouve : cigognes de plus en plus nombreuses ces vingt dernières années, hérons cendrés, aigrettes-garzettes, martins-pêcheurs, cygnes, canards, poules d'eau, ainsi que plusieurs espèces de grenouilles. Sont aussi présentes des espèces invasives, écrevisses de Louisiane et ragondins et également quelques espèces menacées : petites cistudes d'Europe, visons d'Europe, râles des genêts, loutres d'Europe...



La vie au quotidien

Etat Civil



MARIAGES



Mariage de M. Rémi BOYER
et de Mme Kassandra DEISTER,
le 29 août 2020



Mariage de M. Frédéric CAJUS
et de Mme Edwige PAUVERT,
le 12 septembre 2020



NAISSANCES

Adès BERTHELOT le 26/08/2020
Paulin AUTANT le 28/11/2020



DÉCÈS

Guy RICHARD le 08/08/2020
Gilbert BRUNET le 17/08/2020
Antonin LUGROS le 04/10/2020
Didier JOULIN le 12/11/2020
Francis AUBOUIN le 23/11/2020

Messes de décembre 2020 et janvier 2021

Samedi 19 décembre 18H St Eutrope	Dimanche 20 décembre 9H30 St Georges des Côteaux 11H Cathédrale St Pierre
Jeudi 24 décembre 18H Cathédrale St Pierre 20H30 Varzay 22H Cathédrale St Pierre	Vendredi 25 décembre 11H Cathédrale St Pierre
Samedi 26 décembre 18H St Vivien	Dimanche 27 décembre 9H30 Ecurat 11H Cathédrale St Pierre
Vendredi 01 janvier 11H St Eutrope	Dimanche 3 janvier 9H30 Les Gonds 11H Cathédrale St Pierre



Hommage à M. Maurice GUIMBARD (1917 / 2020)

Maurice GUIMBARD, Courcourouis de cœur (il est né dans notre commune le 7 décembre 1917), est décédé à Bordeaux le 13 juillet 2020, à l'aube de ses 103 ans.

Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, Médaille Militaire, il a également reçu de nombreuses autres décorations et médailles, compte tenu de son action au sein de la Résistance, lors de la Seconde Guerre Mondiale (ce qui lui avait valu une condamnation à mort par le régime de Vichy). Il a accompli toute sa carrière professionnelle au sein de la Gendarmerie.

Suivant sa volonté, ses cendres ont été placées dans le caveau familial du cimetière de Courcoury (il en avait choisi l'emplacement, face au Monument aux Morts), lors d'une cérémonie en comité restreint, compte tenu du contexte sanitaire.

Le 24 octobre dernier, à l'initiative de l'UNPRG (Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie Nationale), un hommage solennel a pu, enfin, lui être rendu, en présence de son épouse, Alicia, elle aussi centenaire, de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. La commune était représentée par son Maire, Eric BIGOT, et Geneviève VILPASTEUR (conseillère municipale), accompagnés d'Alain PHILIPPE (ancien conseiller et représentant la Société des Membres de Légion d'Honneur).





La vie au quotidien

Hommage à M. Guy RICHARD

Le 08 août dernier, nous avons accompagné notre ami Guy vers ce dernier passage parmi nous.

Guy, vous êtes né le 26 février 1933 dans la commune de Montils. Après l'école dans cette même commune, dès vos 14 ans, vous avez travaillé sur la ferme familiale.

A 20 ans, vous êtes parti au Maroc pour effectuer votre service militaire en tant que Tirailleur Sénégalais.

C'est en 1955 que vous vous êtes marié avec Arlette. Vous avez eu 3 enfants. Vous avez travaillé sur la ferme de Bel Air à Courcoury jusqu'à prendre votre retraite bien méritée. En 2015, Vous avez fêté vos 60 ans de mariage, moment inoubliable comme vous saviez le dire.

Monsieur RICHARD, vous avez été élu conseiller Municipal plusieurs années sous différentes mandatures et bien sûr sous différents Maires : (Mr SCHOEFFER 1971/1975, de Mr AUBOIN 1975/1983, et celle de Mr DUHARD 1983/2001) 30 ans de mandat de Conseiller Municipal. Vous avez su à votre manière, de par votre engagement servir notre commune. Une action au service du public, de l'intérêt général, de la collectivité qui s'est inscrite dans cette longue durée. Fidèle, fidèle en amitié, fidèle à votre devoir de Conseiller, fidèle à votre commune COURCOURY, c'est pour cela que tous vous ont fait confiance à plusieurs reprises lors des élections municipales.



Au départ de Jean-Claude MOUSSET, la Municipalité vous a sollicité pour prendre la relève de Porte Drapeaux des Anciens Combattants. C'est avec honneur, dignité, fierté, dévouement, et disponibilité que vous avez effectué cette mission. C'est le 08 mai 2017 que vous avez eu l'honneur de recevoir avec grand plaisir ce nouveau drapeau, symbole de la Patrie.

Mais M. RICHARD, vous n'étiez pas seulement Conseiller Municipal. Vous étiez aussi un homme plein de générosité, de sensibilité qui savait être à l'écoute de tous.

Vous n'avez pas hésité à vous investir personnellement dans le tissu associatif de notre commune.

l'ACCA Association de Chasse et de la nature :

Vous aimiez la nature, de par votre profession certes, mais aussi avec la cabane près de la Seugne à la Fossade qui vous permettez de profiter d'un repos bien mérité.

A l'association vous représentiez les non-chasseurs et vous étiez le SAGE, le modérateur.

La Société des Fêtes :

Vous étiez à l'initiative de la création de la Société des Fêtes et actif durant toutes ces années pour l'ensemble de ses activités. Vous n'hésitez pas à consacrer du temps pour les différentes fêtes dont celles qui se tenaient dans cette prairie que vous aimiez tant avec les Jeux inter-villages, mais aussi la fête de la Sainte Cécile. On ne peut rappeler tous les souvenirs tellement il y en a...



La vie au quotidien

La COUR'OIE :

La Fête de l'Oie, vous avez cru dès le début à cette fête qui est maintenant devenue la grande fête de notre commune. Dès le début nous avons pu compter sur vous pour le montage et le démontage et vous n'avez pas hésité à devenir l'AIDE CUISINIER sous les ordres de MAMAN. Vous aimiez ces moments de rencontre et vous restiez toujours émerveillé et saviez reconnaître le travail effectué par les bénévoles.



Le Groupe Folklorique La PIBOLE :

Guy, vous avez toujours soutenu ce Groupe Folklorique, pas en dansant ni jouant d'un instrument mais seulement en aidant, pour accueillir des groupes français/étrangers ou bien en participant aux déplacements du groupe en France ou aussi à l'étranger.

Très apprécié par les danseurs jeunes et moins jeunes, vous étiez écouté et faisiez partie intégrante de ce groupe.

Que de souvenirs que l'on pourrait évoquer ici, ils sont bien nombreux et chacun peut se les remémorer. Mais un moment fort pour vous, fierté d'accompagner le groupe en étant le porte-bannière lors d'un festival en Irlande, vous n'avez pas hésité à enfiler le costume local durant le séjour.

Au nom de l'ensemble des membres du groupe, nous vous remercions pour votre patience, votre écoute, jamais un mot plus haut que l'autre, votre sympathie.

Le Comité de Jumelage :

Vous étiez à l'initiative de la création de ce jumelage avec le Maire Pierre DUHARD, 29 ans déjà.

Vous êtes resté dans le Conseil d'Administration et vous saviez nous rappeler l'origine, mais aussi le temps passé pour que ce Jumelage vive. Bien sûr actif dans l'accueil et les déplacements au Portugal. Pour l'accueil, votre maison était toujours ouverte, la table, les chambres toujours prêtes.

Lors de nos différents voyages au Portugal vous étiez du voyage pour revoir nos amis. A chaque fois, on pouvait lire la joie que vous aviez à les rencontrer.

Le club Corcosse Amitié :

Une association aussi que vous avez vu naître et vous n'avez pas hésité à vous investir pour la faire vivre.

Là aussi, vous aimiez participer aux différents moments d'échanges mais aussi participer aux escapades organisées.

Aujourd'hui au nom de la Municipalité de Courcoury, des Associations Courcouraises, de nous tous, nous vous remercions Guy et présentons nos condoléances à votre famille.



La vie au quotidien

RENTREE DES CLASSES COURCOURY 1^{ER} SEPTEMBRE 2020





La vie au quotidien

NETTOYONS LA NATURE



OCTOBRE ROSE



Cette année encore, l'équipe municipale a choisi de s'engager dans le combat d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein.

Elle a ainsi paré divers endroits de la commune de rose, en soutien pour ce combat ; se faire tester reste très important, plus on attend plus le mal gagne ... Plus il est pris tôt, plus il est facile à combattre, donc à guérir. Une pensée pour toutes celles qui luttent ou ont lutté...

Merci aussi à ceux qui œuvrent à nos côtés, la bibliothèque entre autres. Pour finir, merci à Patrick Guerin, qui d'une part, comme relaté lors du dernier bulletin municipal, a décidé de s'engager dans le soutien d'Octobre Rose en filmant de rose ses bottes de foin, mais qui aussi a eu la gentillesse de nous en prêter trois qu'il a lui-même installées pour nous aider dans notre investissement...





La vie au quotidien

11 Novembre 2020



Ce 11 Novembre 2020 restera, à n'en pas douter, dans nos mémoires pour plusieurs raisons. Ne pouvant assister à la cérémonie en raison de la pandémie, les Courcourouais ont pu voir sur le site internet de la mairie le film de cet évènement, capté par Alain BOISSINOT. Notre maire, Eric BIGOT, et les 4 adjoints (Jean-Michel MELLIER, Kim BARON BRUMAUD, Françoise BARBAUD et Christian ROBERT) ont rendu hommage aux morts des deux guerres mondiales, aux morts des conflits passés ou en cours (lutte contre le terrorisme en Afrique et au Moyen-Orient).



La vie au quotidien

Cette courte cérémonie (21 mn) s'est déroulée par une belle journée, avec un fort vent que l'on entend souvent souffler sur le micro. Une cérémonie touchante et émouvante par la présence des masques qui gêne les participants (pandémie Covid oblige), un aspect aussi inquiétant ... C'est une cérémonie aussi avec plus de gravité que d'habitude, sans la présence des enfants de notre école ni des Anciens Combattants et du public.

Voyons le déroulement de cet évènement singulier. Après le mot d'introduction de notre Maire, Jean-Michel MELLIER hissait les couleurs, avant que Françoise BARBAUD nous lise le discours de la Mairie. Une gerbe de fleurs, composée par Geneviève VILPASTEUR (conseillère municipale), était déposée au pied du monument mémoriel, suivi par la sonnerie aux morts.

Christian ROBERT prend alors le micro pour la liste des « Morts pour la France » dont les noms sont gravés sur la stèle. Eric BIGOT lisait ensuite les noms des soldats morts en opérations extérieures cette année (des hommes membres des corps d'élite de nos armées : hussards, chasseurs alpins, légionnaires, membres d'escadrons d'hélicoptère et des forces spéciales). Hommage particulier à ceux ayant donné leur vie pour la lutte contre le terrorisme ou la protection des populations civiles.

Une minute de silence, le vent qui continue de souffler pendant cet instant et la Marseillaise qui suit. Kim BARON BRUMAUD lit alors la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès du Ministère de la Défense chargée de la mémoire des Anciens Combattants, retraçant l'histoire de la commémoration du Soldat Inconnu et des faits marquants de la Grande Guerre de 1914/1918.

Eric BIGOT terminait la cérémonie par les remerciements aux participants, aux personnels et aux enfants de l'école et à l'association des Anciens Combattants de Saintes ainsi qu'à Geneviève VILPASTEUR pour sa composition florale.

Le soussigné retiendra de cette journée les conditions bien particulières qui en accentuent l'émotion et la gravité ressenties lors de son visionnage. Ne pas oublier, quelles que soient les circonstances, tel est le message de cet hommage dans une année peu ordinaire.

Le lien pour le visionnage de la cérémonie : <http://www.ville-courcoury.fr/fr/en-videos>

Pour tous publics, est sortie la bande dessinée : « A mains nues » écrite par Leila SLIMANI (Prix Goncourt 2016) et dessinée par Clément OUBRERIE, édition Les Arènes . Cette BD retrace la vie de Suzanne Noël, première femme chirurgienne plastique qui répara des « Gueules Cassées » de la Grande Guerre dans son cabinet à Paris et féministe dans un univers d'hommes. Un récit passionnant, de fort beaux dessins, pour lecteurs de 10 à 77 ans et plus 😊. Un deuxième album devrait suivre.



La vie au quotidien

HELLO GOOD FRIENDS !!!



C'est avec beaucoup de tristesse que notre commune a vu partir au mois de septembre nos amis Gail et Leslie REDHEAD.

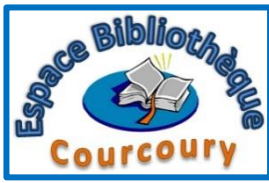
Installés à la Maisonnette depuis janvier 2013, ils se sont tout de suite intégrés à la vie de notre commune, participant à toutes les manifestations. Leslie avait même poussé le luxe jusqu'à défiler, déguisé, lors de la cavalcade de la Fête de l'Oie en 2016. Ils étaient toujours partants pour empiler les coupes de glace lors des repas de la Société des Fêtes et venaient au repas intergénérationnel de fin d'année avec une petite note de Noël (bonnet de Noël, serre-tête en forme de rennes, cravates ...). Ils vont fortement nous manquer, leur joie de vivre, leurs sourires, leur bonne humeur ont illuminé nos soirées. Ils sont partis voler vers d'autres horizons : Le soleil d'Espagne.

Souhaitons-leur une belle et longue nouvelle vie et qu'ils n'oublient jamais, qu'ils nous manquent déjà tant...





La vie au quotidien



Le confinement dû à la Covid a mis à mal les projets de la bibliothèque : une pièce de théâtre prévue en avril, puis un spectacle pour les tout-petits, à la fin du mois de mai, ont dû être annulés.

Nous avons pu organiser, malgré tout, la foire aux livres en septembre, qui a rencontré un vif succès.

Nous avons profité de ces mois de fermeture pour commencer la réorganisation de la disposition de nos locaux et installer un petit coin « cocooning » pour les petits, grâce à Claire pour la décoration et à John, pour le bricolage.

Depuis le 2 décembre, la bibliothèque est de nouveau ouverte et nous continuons à être à la disposition des lecteurs pour le portage des livres à domicile.

Chaque mois, nous proposons deux ou trois ouvrages, récemment sortis en librairie et le ou les coups de cœur des bénévoles. La bibliothèque dispose de 1000 à 1200 titres :

- des romans
- des policiers
- des documentaires adultes
- des bandes dessinées adultes
- des romans jeunes
- des albums enfants
- des documentaires enfants
- des bandes dessinées enfants
- des mangas

Des livres à gros caractères , des livres audio (enfants et adultes) et des liseuses sont également présents sur nos étagères.

RAPPEL IMPORTANT : l'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Pour 2021, nous avons déjà en projet 3 spectacles (théâtre, musique et contes pour enfants) auxquels nous espérons pouvoir vous convier.

L'Amicale des lecteurs vous attend toujours plus nombreux dans notre jolie petite bibliothèque où d'autres nouveaux projets pour la disposition des locaux et les équipements proposés suivront dans les prochains mois.



coin bébés lecteurs



espace jeunes



La vie au quotidien

Ecole de Courcoury



Nous vous encourageons à inscrire vos enfants dans notre école mais aussi d'utiliser les services publics mis à la disposition des parents, des jeunes (transport, accueil périscolaire, ...). Sans votre concours, tous ces services pourraient un jour disparaître...

▪ Effectifs à la rentrée 2020

Le RPI compte au 10 novembre 195 élèves.

	école de Les Gonds						école de Courcoury		RPI
Niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre élèves	21	24	19	35	19	26	24	27	195 total école: 51
						Total école: 144			

Extrait du compte rendu du Conseil d'Ecole du 10 novembre 2020

« Prévission d'effectifs : un sondage a été réalisé auprès des mairies.

16 enfants entreraient en PS. 27 élèves de CM2 quitteront l'école.

Ce déficit de 11 élèves inquiète M. Bigot qui interpelle le conseil d'école sur la nécessité de trouver de nouveaux élèves. »



La vie au quotidien

Du côté des CM1...

« Chut... je lis ! »

Tous les après-midi, pendant 15 minutes nous lisons des livres qu'on prend dans la classe ou qu'on a ramenés de chez nous. Avant, nous pouvions nous asseoir où nous voulions dans la classe mais maintenant nous ne pouvons plus à cause du covid. Nous aimons beaucoup ce moment de lecture car cela nous détend.

Kayla, Lola et Enora

Une histoire merveilleuse

Nous avons lu un livre qui s'appelle «les lettres de l'ourse». Nous l'avons terminé, c'était génial. C'est l'histoire d'une ourse qui veut retrouver son ami l'oiseau parti vers le Sud pour l'hiver. L'ourse décide d'aller le rejoindre et vit plusieurs aventures. En arrivant au Sud, l'ourse se rend compte que l'oiseau n'y est pas : il est parti vers le nord pour la retrouver. Les amis de l'oiseau ont l'idée de construire un nid volant pour le retour de l'ourse. Nous avons bien aimé car les personnages sont mignons et c'est une belle histoire d'amitié.

Enoa et Susie

Le tour du monde en 80 jours

Nous lisons une adaptation du célèbre roman de Jules Verne : le Tour du monde en 80 jours. Régulièrement, nous avons un chapitre à lire. Les personnages principaux sont Phileas Fogg et Passepartout. Phileas Fogg est un homme très précis, généreux et il a beaucoup d'argent. Il aime jouer au whist (un jeu de carte). Il se lance un défi : faire le tour du monde en 80 jours ; mais il est soupçonné d'avoir volé la banque d'Angleterre. Nous aimons cette histoire.

Rachelle et Timéo

Les aides pour les écoliers

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont après l'école le mardi ou le jeudi, jusqu'à 17 h. On est en petit groupe et on travaille sur la lecture, par exemple, pour s'entraîner à lire à voix haute. Nous aimons bien les APC parce que ça sert à moins faire d'erreurs et nous aimons bien les exercices que la maîtresse nous donne.

Alban et Baptiste

Comment bien vivre à l'école ?

Pour bien vivre à l'école, il faut éviter de casser le matériel de l'école, respecter la laïcité, écouter la maîtresse, ne pas pousser les camarades (même s'y on ne les aime pas). Il faut aussi respecter les adultes, être gentils les uns avec les autres, savoir les règles et les respecter, respecter le travail des autres. Même si les règles, on les trouve ennuyeuses on doit les respecter pour que tout se passe bien. Comme nous !

Paul et Ninon

La production d'écrits

En production d'écrits, on doit souvent écrire pour dire par exemple des choses que l'on pense. Un jour, on devait expliquer ce qu'on aime dans l'automne. Moi, c'est aller chercher des champignons. Par contre, je n'aime pas la pluie (même si elle sert à faire pousser les champignons !)
J'aime bien ces moments de productions d'écrits.

Léon

L'école et la covid

Avec la Covid, les élèves et les adultes de l'école doivent porter un masque. Nous devons nous laver les mains très souvent : en arrivant et en sortant de l'école, avant et après les récréations, la cantine et les toilettes. Ça m'embête de me laver les mains sans arrêt. Je me suis habitué à porter le masque tout au long de la journée mais je trouve ça un peu agaçant.

Théo

Le piano

Quand quelqu'un apprend le piano, il commence par le solfège puis il apprend la clef de sol puis la clef de fa. Les notes sont : do, ré, mi, fa, sol, la et si. Aussi il y a les temps. Il y a les croches, les doubles-croches, les noires, les rondes et les blanches... Il y a beaucoup de musiques au piano, par exemple Frère Jacques, etc. Je fais du piano depuis trois ans. Parfois il y a des concours et on gagne des diplômes et des coupes. Aussi, il y a la coupe d'Europe. Dans un concours, il y a des jurys. J'ai gagné trois coupes et plusieurs diplômes.

Elsa



La vie au quotidien

Les CM2, citoyens responsables

A partir de 10 ans, on devient des citoyens responsables. C'est notre devoir en tant que citoyen de pouvoir sauver la vie de quelqu'un. Alors, nous apprenons à réagir correctement si nous devons être témoin d'un accident. Tout d'abord, on doit se protéger soi-même pour pouvoir intervenir car si on se blesse, on ne peut plus rien faire (couper le compteur, éloigner l'appareil défectueux, ...). Nous devons ensuite protéger la victime pour que la situation ne s'aggrave pas. On regarde si elle respire et est consciente. On prend ensuite les informations complémentaires (quel type de blessure, quelle partie du corps) et on appelle les secours. Il faut rester calme et articuler correctement. On indique d'abord son numéro de téléphone et son nom puis son adresse. On dit ce qu'il se passe. Ce sont les services de secours qui nous disent de raccrocher. En attendant qu'ils arrivent, nous devons rassurer la victime et rester près d'elle. Ça, c'est la base mais après, nous apprenons en classe à intervenir en cas d'étouffement, d'électrocution, de saignement et de malaise. C'est très intéressant et on se sent devenir grands.





La vie au quotidien

Hommage rendu à M. Samuel PATY



La laïcité est un principe républicain inscrit à l'article premier de la Constitution. Elle garantit la liberté de conscience, et protège la liberté de croire, de ne pas croire, et de changer de conviction. La laïcité n'est donc pas une opinion, mais la liberté d'en avoir une, et de l'exprimer dans le respect de la loi et de l'ordre public. Cette liberté d'expression, si chère à notre société, a une nouvelle fois, conduit à un attentat le 16 octobre dernier.

Soutenons la laïcité dans nos institutions publiques, particulièrement dans nos écoles. Permettons à nos élèves de construire leur esprit critique et d'acquérir les règles de la vie en société. Le fanatisme a frappé, une nouvelle fois, à Nice, jeudi 29 octobre.

Nos pensées sont pour les familles et amis des nouvelles victimes et, bien sûr, pour l'entourage de Samuel PATY.

Lors de la reprise des cours, après les vacances de Toussaint, l'équipe éducative de l'école de Courcoury a consacré un temps d'échange, d'explication, d'expression, de recueillement.

Un grand remerciement aux élus de COURCOURY et de LES GONDS qui ont participé à ce moment.



L'accueil périscolaire à Courcoury : « les Renardeaux »



C'est dans un contexte sanitaire particulier que nous entamons notre rentrée. Tout a été mis en place pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Nous nous adaptons et nous nous réadaptions au fil des différents protocoles pour pouvoir continuer à proposer aux enfants une multitude d'activités.

Cette année nous allons voyager à travers notre thème « les voyages extraordinaires ». De Jules Verne, à l'espace en passant par l'Atlantide pour finir par la création de notre monde imaginaire notre voyage se promet d'être bien rempli.

Là nous faisons une halte pour préparer notre « Noël Gourmand ». Nous proposons aux enfants différentes activités sur Noël et la gourmandise. Avec les CM1-CM2 nous avons sorti marteaux et clous pour réaliser sapins et bonhommes de neige en bois, pour décorer les extérieurs. Les familles ne pouvant plus rentrer dans l'accueil, nous amenons un peu de gaieté dehors.

Merci au papa qui nous a fourni le bois et aux employés communaux pour les clous.

Voilà un début d'année bien prometteur.



L'équipe d'animation

Isabelle et Nelly



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD

06 81 71 65 46

AMICALE DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Président : Astrid JOLIBOIS

06 81 59 15 73

CALAS

Présidente : Karine LE HOANG

06 12 81 47 07

COMITE DE JUMELAGE

Présidente : Françoise BARBAUD

06 76 84 19 16

COORDINATION TÉLÉTHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : M. CABANEL

05 46 91 96 25

06 84 54 29 93

CORCOSSE AMITIÉ

Présidente : Françoise RAMBAUD

06 66 98 84 79

COUR'OIE

Président : Alain BOISSINOT

06 24 30 68 08

Contact Chorale : Anny BRUNG

05 46 91 03 94

CUISINES ET PARTAGES

Président : Haï LE HOANG

06 12 81 47 07

DÉLÉGATION DE L'AFM DE CHARENTE-MARITIME

Déléguée : Claudine DARANLOT

05 46 96 90 37

06 62 80 51 39

ELISA

Président : Alain PHILIPPE

06 08 74 80 55

PARENTS D'ÉLEVÉS COURCOURY / LES GONDS

Président : Christelle QUERE

06 16 56 68 90

PIBOLE SAINTONGEAISE

Président : Jean-Louis MECHAIN

06 77 99 27 04

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Président : Robert BIGOT

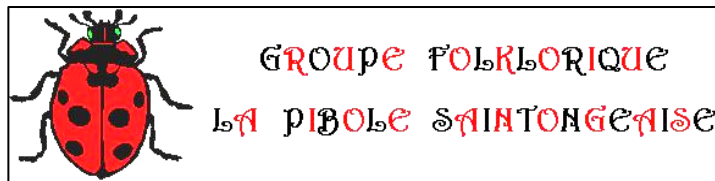
06 26 02 85 58



CLIN D'ŒIL DES ASSOCIATIONS



CORCOSSE AMITIE



Délégation de CHARENTE MARITIME



Loin des yeux, loin du cœur, cela n'existe pas dans la commune de Courcoury.

Nos associations se groupent en cette fin d'année pour vous dire qu'elles ne vous oublient pas en ces moments difficiles.

Comme vous, elles comptent les jours, les mois, qui nous séparent à cause de ce méchant virus.

Elles vous font la promesse que dès qu'elles en seront autorisées, que la situation sera rétablie, elles reviendront vers vous afin de vous donner des instants de joie et de partage.

Le temps leur paraît long, vous leur manquez autant qu'elles vous manquent.

Elles vous souhaitent malgré tout de passer de bonnes fêtes de fin d'année, tout en restant prudents, bien sûr !!!

Chers Courcouraises et Courcourais, à nos retrouvailles ...



Et encore

EH BEN ASTEUR



- Armand tu voué, ine année d'passée, les drôles nous poussant vers la sortie, mais jh'résistons. La bourgeoise m'a dit : vingt kilomètres, jh'pouvons zou faire. Comme teurjhou, jh' l'ai écoutée. Nous v'là partis sus l'Grand Ch'min. Al avait pas pris sa quich'notte, l'vent était galerne, l'souleil nous tapait pas sus l'cala. Arrivés au Peu, jh'avions la buffe, jh'nous sons assis sus l'talus, et jh'avons contempié le Tumulus, li qui s'dresse coume un phare au mitant d'noute commune logeant goupil, lapin et blaireau. Li qu'a vu les chars à bœufs des Romains, les oies qu'allant aux marais, les drôles qui ripiant theu galoches peur aller à l'école. Et en bas au Moulin Neu, chette paure femme trucidée. Il a tout vu et reun dit. Ils'z'avant pourtant fouillé de long en large. Z'avant S'eument pas trouvé le cordon du devantau d'chette paure femme qu'avait perdu son fi dans la fosse des Trats au mitant du marais où qu'la ganipote surgit toutes les neuts de piene lune et feurlasse à ses pieds. Jh'avons arrêté d'p'nauder , et jh'avons r'tourné au bercail faire la bughée..
- Moi Eughène jh'seu resté sus l'chiu à lire le Subiet. Ine rabeurtière excite l'matou qui voudrait ben en faire son déjh'ner. La Marie a sorti l'gigourit qui mijhotait sur la queuzinière, la routie d'avant l'fougher, un millat avec un mijhot avant d'aller dans les balins. O nous a guedés. Jh'gavagnons reun, l'goret zou avale et après jh'le mangeons.
- Jh'pourrons pas nous vouère en chette fin d'année. O m'fait jaspiner, pouvant s'ment pas vasiquer et p'nauder. O m'fout en peutrasse. Jh'sont tout ébaubés Jh'pourrons couvrir des œufs o nous occup'rait un p'tit.
- Mais v'là t'y pas qu'o mouille asteur. Les cagouilles sont rentrées à la Nau, jh'ferons des cabournes.
Jh'les mettrons sus la grille avec de l'ail et du parsil.
l'jhau et l'perot se'saquant darrière la palisse, d'peu qu'ils zavant vu la nore avec un coutia qui les cheurchait por les bâzit et les mette au four.

**FI D'GARCE JH'NOUS R'VERRONS POUR LA GHERBAUDE DU 15 AOUT
AMIS D'COURCOURY NOUS VOUS SOUAITONS INE ANNEE MEILLEURE
EN ATTENDANT, BOUNE ET HEUREUSE ANNEE, INE BOUNE SANTE, ET A LA R'VOYURE
MES AMITIES A L'EQUIPE DU JOURNAL QUI S'ADOUNE POUR VOUS INFORMER.**

Vout'sarviteur
Pierre ROUILLE





Et encore

COMMERÇANTS ET ARTISANS

ASSISTOCLIC
Le dédic pratique !!
www.assistoclic.com

LAURENT SPAGGIARI
contact@assistoclic.com

5, impasse du grillon
17100 COURCOURY
05 46 95 98 22
06 67 63 67 65



RESTAURANT TRAITEUR L'AMARYLLIS
de COURCOURY RESTAURANT

Mr GUILLAUD philippe
place de l'église
17100 courcoury

tél: 05.46.74.09.91 fax: 05.46.97.88.09

Menus 13 euros, vin café compris le midi en semaine
24 .26.50. 29.50 euro+carte

Menus de groupe tout compris a partir de 22 euros

DIAG PERFECT

Diagnosics Immobiliers
Tél : 09 60 06 59 89 / Port : 06 25 78 67 39
www.diagperfect.fr
Email : diagperfect@ufcfs.fr

Notre politique de transparence vous garantit de venir pour un résultat

Au Bonheur des Papilles

Maryse et Emmanuel Espieux

Vente à la Ferme
- BIO -
Légumes de Saison - Jus de Raisin

Le Grand Village
29 B Impasse des Gros Bonnets
17100 COURCOURY **05 46 93 27 23**

COIFF'ELIXIR
24 Rue Pierre SCHOEFFER
COURCOURY

Ouvert
du Mardi au Vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 18h15
Samedi de 9h30 à 12h30

05 46 90 42 33

Extrait de Tarif :

FEMME : shp brushing/ Mis en plis de 15 à 18 €
shp coupe brushing/ MP de 28 à 31 €
shp coupe couleur brushing de 49 à 51 €

ENFANT : jusqu'à 5 ans 10.50 €
de 5 ans à 10 ans 13.00 €

HOME : shampoing- coupe -coiffage 17 €




Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie
Solaire - Isolation des combles - Traitement des Eaux
Les énergies renouvelables

Lalut-Duret sarl
M. DURET Éric
Gérant

154 B , Rue Saint-Eutrope
17100 SAINTES

Tél. 05 46 95 51 72
Port. 07 86 20 78 74
lalut.duret@gmail.com

KARINE TABONE
RACHAT DE CREDITS

KARINE.TABONE@GMAIL.COM

22 RUE PIERRE SCHOEFFER
17100 COURCOURY

06.71.35.47.72
ORIAS N° 13007577
SIRET: 7915671260010

ARBO-TECH 17

Benoit Autant **06-84-46-49-97**
arbotech17@gmail.com

N° de Siret: 837 742 00600013

ELAGAGE- ENTRETIEN PARCS ET JARDINS-





Et encore

Sylvie CHAUBENIT
PEINTRE - DECORATRICE
 24 rue de la liberté
 17100 COURCOURY

Tel/Fax : 05 46 94 11 10
 Port : 06 07 47 11 62

CHANIERES TAXI DILET J.
 17610 CHANIERES

Transport malades assis
 Taxi conventionné Sécurité Sociale

05 46 91 11 99
06 07 85 06 20
 Commune de rattachement : Chaniers

LACOSTE DAVID
 Plomberie, installation et dépannage.
 Couverture zinguerie.
 Menuiserie ébénisterie.

4, rue des mouettes
 Chez Fruger
 17100 COURCOURY

06 60 36 84 44

Gîtes de France
 gîte rural 6 personnes
Seugnet Christian et Marie Brigitte

3A Chemin de la Fornette
 Chez Fruger
 17100 Courcoury
 05 46 91 15 97

seugnet.christian@orange.fr

Destruction d'insectes. **ALERTE SOS FRELONS.**
 frelons asiatiques, frelons, guêpes, bourdons.

intervention rapide et sécurisée.

MAZEAU Rémi

14B rue des guillots
 17460 chermignac
 arhn.mazeau@orange.fr
 0632813308
 Siret 81468749700028

Bienvenue au gîte
Les volets en tuile
 à Courcoury 17100

Tarifs selon la saison - Renseignements au : 07 78 84 56 33

Jean-Paul & Françoise GIRARD
Apiculteurs
 1 Chemin Beau 17610 CHANIERES ☎ 05.46.91.46.74
 Siret : 494 884 935 00011 Ape : 0149Z

RECUPERATION ESSAIM

☎ 06.08.82.00.49 / 06.60.17.32.48

Auxiliaire de vie
 maintien à domicile
 ménage, courses, repassage, compagnie, aide aux repas.

RAVICHON CORINNE
AIDE SOIGNANTE

LE GRAND VILLAGE
 17100 COURCOURY
 06 81 99 01 21

corinne.ravichon@gmail.com
 chèque emploi service universel accepté.

LineaDirect
 Permanence téléphonique

Anne-Laure BASSON
 Responsable administrative et commerciale

Gestion d'appels entrants - Prise de messages et rendez-vous

Tel. : 05-46-91-33-81
 Email : a.basson@lineadirect.fr
 www.lineadirect.fr
 48 Route de Carcosse, 17100 Courcoury



Et encore



- VOUS VOULEZ JOUER DE LA GUITARE OU DE LA BASSE SANS CONTRAINTE DE SOLFEGE

- VOUS DESIREZ VOUS FAIRE PLAISIR RAPIDEMENT SANS VOUS ENCOMBRER DE TECHNIQUE EXCESSIVE

APPELEZ-MOI !
C'EST PEUT-ÊTRE L'OCCASION...

CONTACT : 05 46 92 51 82 (REPONDEUR 24H/24H)

Christine PHILIPPE

*Psychothérapeute – Superviseur
Formatrice en ressources humaines
et en communication*

8, impasse des Fleurs 17100 COURCOURY

06 80 35 11 27

chphilippe27@wanadoo.fr



GÎTE « Chez Brette » | Tél. : 06 86 81 69 76
9 route de Corcosse 17100 COURCOURY



GÎTE « Les Marronniers » | Tél. : 06 86 81 69 76
9 route de Corcosse 17100 COURCOURY



Un jour part'agé

Une personne de confiance, proche de chez vous, pour vous aider à votre domicile
Simplifiez-vous la vie en faisant appel à mes services !

Sérieuse et agréable, je me déplace sur un rayon de 25 km autour de Cognac / Chérac

- Préparation des repas / courses
- Petit ménage / repassage
- Dame de compagnie / lecture
- Aide administrative
- Aide à la marche / Promenades
- Retour à domicile
- Visite d'amis / Transport au spectacle, chez le coiffeur...

⇒ Chèque emploi service CESU, déductible des impôts jusqu'à 50 %
⇒ Taux horaire : 15 € / heure - Taux kilométrique : 0,80 € / km
⇒ Sabine LAMBERT - sabine17@neuf.fr - 06.81.16.34.62

CLAUDINE COUTURE

Rénovation de sièges et vêtements couture, retouches
12 chemin du Barrage 17100 COURCOURY

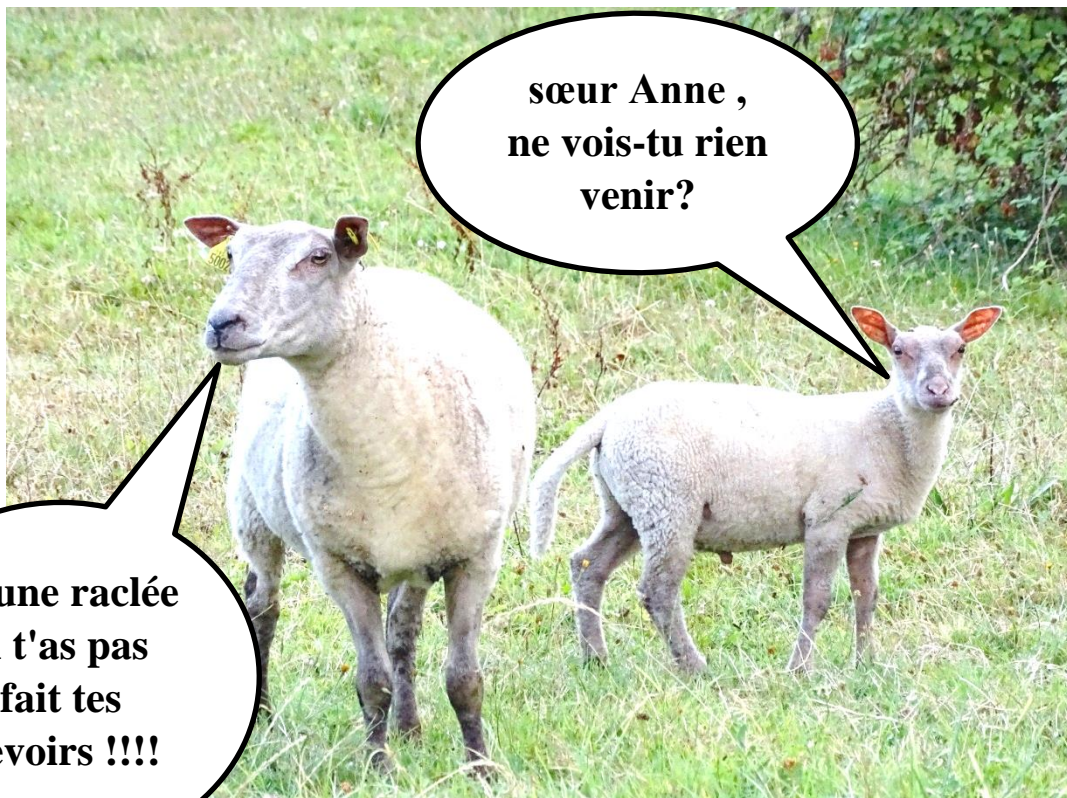
0611635573
technicuir17@free.fr



BELLAMY CLAUDINE SPÉCIALISTE DU CUIR

Artisan : siret 30348271200099

L'HUMOUR EST DANS LE PRÉ

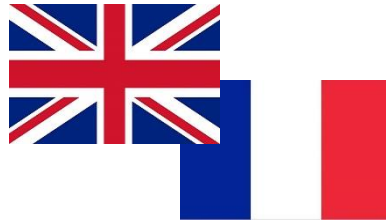


sœur Anne,
ne vois-tu rien
venir?

si, une raclée
si t'as pas
fait tes
devoirs !!!!



Et encore



En cette fin d'année, nous avons voulu ouvrir une nouvelle rubrique dans notre Bulletin Municipal afin de permettre à nos amis anglophones de partager plus facilement les informations contenues dans notre journal. Voici donc un résumé dans la langue de Shakespeare :

COURCOURY CITY BULLETIN DIGEST. WINTER EDITION. Dec 10th 2020.

THE MAYOR'S LETTER, (Page 3)

This edition of the newsletter is a little bit special due to the 2nd lockdown from Oct 29th to Dec 15th 2020. However, even though access to cultural and leisure activities has been limited, offices, schools and colleges have remained open & we have been able to retain links with our elderly and vulnerable relatives. Members of the village council are still available to help you. Social distancing, masks and hand washing remain the best ways of preventing the pandemic from spreading.

Our local economy is receiving some help from the government. Our clubs and associations are temporarily closed, but we hope they will be able to restart soon. The new village council has started work on some major projects but is having to adapt constantly to the circumstances. Major ongoing and new projects are covered in this newsletter.

At this festive time of the year, may the Christmas spirit bring some joy to us all.

On behalf of myself and of the village councillors and employees, I'd like to wish you all a very happy and joyful Christmas and New Year.

COURCOURY NEWS DIGEST

VILLAGE COUNCIL SUMMARY (Page 5)

Local taxes citizens list for the tax commission was approved
(tout ce qui est surligné en jaune j'ai dû deviner – difficile sans voir l'original) ...

Village council approved the mayor's transfer of duty

Workers employed by the commune have undergone training and development to keep them up to date in their jobs

Various questions:

Letter from the mayor of LES GONDS regarding his village's participation in the books & restaurant meal offered to COURCOURY's school children. Eric BIGOT explained that the end of the year meal has a pedagogical purpose: social behaviour during a meal; the experience of going to a restaurant; a touch of "savoir-vivre" 😊

The mayor announced that damage to properties, sustained during the 2019 drought, will not qualify under the Natural Catastrophe insurance programme



Et encore

L'OIE FURETEUSE (THE WANDERING GOOSE) (Page 6/7)

A chronicle or a diary of everyday life in our village. A humorous look at the people, animals and countryside with suggestions of things to see and do.

The NOVEMBER 11th ceremony (Page 31)

LA FOSSADE (Page 15)

A presentation of this picnic spot, to be enjoyed from spring through to autumn.

SYMBAS memento Page 16

SYMBAS is the regional association for the river Seugne, from its source to its confluence with the Charente).

The work of the association focuses on protecting the wildlife and the environment along the banks of the river. Our village is able to ask them for advice and for help so that we are better able to protect the nature and wildlife of our beautiful landscape.

SOCIAL BEHAVIOUR TOPIC, "VIVRE ENSEMBLE " (Page 21/22)

What to do, what not to do, tips for local social life.

The SEUGNE RIVER (Page 25)

A special report on this lovely river with its rich wildlife and its many little tributaries making it reminiscent of the Louisiana swamps or "bayou" and transforming Courcoury into an island.

HELLO GOOD FRIENDS (Page 33)

We are sad to hear that our friends Gail and Les REDHEAD have left the village. They set up home in "La Maisonette" in January 2013 and quickly became involved in local events, with Les famously dressing up for the "Fête de l'Oie" in 2016.

They always came to the special intergenerational meals wearing their Christmas outfits. We will miss their laughter and their smiles.

They have flown south to new horizons, to enjoy the Spanish sun, and we wish them all the best in their new life. We shall miss them and hope that they won't forget us.



Bonnes fêtes de fin d'année

